

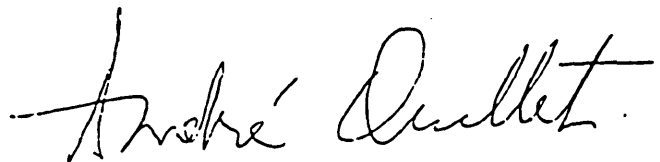
Monsieur le vice-premier ministre, votre lettre verse tant de larmes d'émotion qu'elle en inonde la raison. Assurément, je n'ai pas besoin de vous rappeler, vous qui êtes, comme moi, ministre et garant en quelque sorte des valeurs démocratiques de notre société, que les Ambassades canadiennes n'interviennent pas auprès de nos concitoyens afin de leur dire quels points de vue présenter lors de conférences universitaires. Je prends pour acquis que les Délégations du Québec à l'étranger, qui relèvent de votre responsabilité, suivent la même règle.

Je me demande quelle aurait été votre réaction si l'ambassadeur du Canada avait suggéré à la Ministre Dionne-Marsolais de supprimer toute référence à la souveraineté du Québec, puisqu'un tel discours aurait pu offenser bon nombre de Canadiens, au Québec comme ailleurs, qui croient que le Gouvernement du Québec n'a pas le mandat de parler de séparation.

Dois-je vous rappeler que l'Ambassade du Canada à Washington continue de servir le Québec, que ce soit dans la promotion de son riche héritage culturel, dans la défense de ses intérêts relatifs au libre-échange, aux pluies acides, au bois d'oeuvre, pour n'en nommer que quelques-uns?

Vous conviendrez en dernier lieu avec moi que les Québécois et les Québécoises sont tout à fait capables d'apprécier cette situation à sa juste valeur.

Veillez agréer, Monsieur le vice-premier ministre, l'expression de ma haute considération.



André Ouellet